

Point de mire

Franck Conti et Thibaut Bouvier, bac + 4, étudiants à l'ESC Chambéry, ont choisi l'alternance : trois semaines en entreprise (CCI de la Savoie) et deux à l'école, pendant toute leur 2^e année. Cet apprentissage représente un triple atout pour eux : une immersion dans le monde du travail, une expérience valorisante sur un CV et un complément à leur formation théorique. Du côté de l'employeur, ces jeunes sont " testés " sur une longue durée et s'imprègnent de la culture " maison ". Si leur formation devait évoluer vers une embauche, ils seraient immédiatement opérationnels.

**Pourquoi ont-ils choisi le rythme de l'alternance ?
Leurs témoignages.**

Thibaut et Franck : l'apprentissage en

Thibaut Bouvier

(à gauche)

Après un bac STT (Sciences techniques tertiaires), ce Grenoblois a enchaîné avec un DUT carrières juridiques. " En 2^{ème} année, j'avais opté pour l'alternance. J'ai travaillé dans une agence immobilière ; outre les techniques commerciales, j'ai acquis des notions de marketing et de communication. " Son diplôme en poche, Thibaut ne " se voyait pas rentrer dans le monde du travail avec un aussi maigre bagage. " Ce sera donc l'ESC, avec en ligne de mire un solide bac + 5. " J'ai financé ma 1^{ère} année grâce à ce que j'avais gagné en apprentissage. "

Thibaut est en alternance depuis octobre à la CCI de la Savoie, à la direction marketing communication.

" Avec l'alternance, on rentre dans un autre milieu, dans lequel on côtoie des gens différents ;

outre l'apport de savoir faire concrets, la grande opportunité de ce système, à mon avis, c'est cette confrontation, cette richesse des rencontres. Il me semble qu'on choisit son milieu professionnel aussi à cause de l'ambiance.

Nous sommes nombreux à poursuivre des études supérieures : pour ma part, aux côtés de cette alternance, je suis très impliqué dans l'association ESCape (nous organisons et négocions - aux meilleurs tarifs - des sorties culturelles, sportives, des voyages pour les étudiants et les professeurs). Je mise beaucoup sur ces deux engagements pour faire la différence sur un CV. "


!! J'ai intégré la direction marketing communication où je travaille plus précisément sur deux actions, aux côtés de Sylviane Doise : d'abord Savoyards dans le Monde. Je

suis chargé de développer ce réseau international. Il s'agit de garder le contact avec nos Savoyards expatriés mais aussi de générer du " business ", grâce à eux et/ou avec eux. Je dois enrichir le fichier, rechercher des informations, seconder ma tutrice dans la réalisation d'interviews, optimiser le site Internet. Parallèlement, je me forme aux techniques rédactionnelles et journalistiques en travaillant pour le magazine Partenaires Savoie. Je découvre la différence entre communication et information. Dans notre société où il est tout le temps question de faire passer des messages, savoir écrire est une vraie force. " ■

Franck Conti

(à droite)

Suite à un bac STT gestion, le jeune homme a " fait une prépa " gestion, dans le but de réussir



" Je découvre les techniques rédactionnelles. Savoir écrire est une force. "

les concours des grandes écoles de commerce. Il est en apprentissage à la CCI de la Savoie, au programme Réseau Montagne. " J'ai choisi l'alternance d'abord par nécessité budgétaire. Je m'assume financièrement depuis ma prépa : 180 € d'APL

" Je me sens soutenu dans mes initiatives. "

+ 300€ de bourse par mois, les fins de mois restent difficiles. Sur un plan professionnel, cet apprentissage constitue un tremplin d'expérience et la constitution d'un réseau.

En plus, sur un CV, nous aurons tous le même diplôme ; mais nous serons déjà beaucoup



col blanc

moins nombreux à pouvoir nous prévaloir d'un stage longue durée (12 mois). Je garde un pied à l'école mais je connais également les actions et les objectifs de la CCI : si on m'y propose un poste, je serai opérationnel tout de suite. Ajoutez à cela les conseils précieux de ma tutrice, Nathalie Saint-Marcel. "

!! Je suis venu en soutien à Nathalie Saint-Marcel, en charge du Réseau Montagne, notamment sur le salon ISPO : contacts avec des entreprises exposantes, relance auprès d'elles, gestion des délais (dates butoirs), inscriptions catalogue, logistique des stands...

A noter aussi la mise en place de deux supports de communication : le blog www.frenchalps.over-blog.com, relais de l'opération " The French Alps " ; et la collecte d'informations (images, photos et extraits vidéo), destinée à la réalisation d'un film commun. Une valorisation pour l'ensemble de nos entreprises participantes...

Globalement, le Réseau Montagne vise à

dynamiser les corps de métier qui touchent à la montagne : conseil, management de projets, salons ISPO mais également le SAM ou le salon outdoor en Allemagne... Nous sommes aussi là pour aider à se développer à l'international. J'ai été intégré très vite dans le service. Aujourd'hui, après plus de six mois de stage, ma tutrice me fait pleinement confiance et je me sens soutenu dans mes initiatives : elle me donne des missions, je les exécute, elle les valide. Quand je suis confronté au stress, on en parle. Je crois que j'apporte déjà une plus value. " ■

Taxe d'apprentissage : le réflexe Internet

Possibilité de traiter sa déclaration et de payer sa taxe par Internet, grâce à FACILITAXE (accessible via www.savoie.cci.fr)

La taxe d'apprentissage en questions... réponses

C'est nouveau ! La Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie est collecteur de taxe d'apprentissage par délégation régionale en date du 10 décembre 2007. La CCI de la Savoie peut donc percevoir cette taxe de toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité. Seule condition restrictive : le siège social ou l'établissement secondaire doivent se situer en région Rhône-Alpes.

> Qui doit payer la taxe d'apprentissage ?

Toute entreprise employant au moins un salarié et soumise à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu, au titre des BIC (Bénéfices industriels et commerciaux).

> Qui est dispensé de taxe d'apprentissage ?

Les entreprises ayant une masse salariale inférieure à six fois le Smic annuel (soit 92 165 €), et qui ont employé au moins un apprenti au cours de l'année 2007 ; peu importe la durée du contrat.

> A quoi sert la taxe d'apprentissage ?

Elle permet de financer des dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique et professionnel et de l'apprentissage. Il concerne tous les secteurs d'activités et vise des jeunes de tous niveaux d'enseignement, du CAP à BAC + 5.

> Un impôt dont je choisis le bénéficiaire !

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont l'entreprise peut choisir le bénéficiaire ; il s'agit de désigner l'établissement scolaire de son choix, sous réserve que celui-ci soit habilité par la Préfecture de Région.

> En quoi consiste le rôle " collecteur " de la CCI de la Savoie ?

La CCI de la Savoie simplifie les formalités des entreprises ; elle offre un appui personnalisé au calcul et à la répartition de la taxe des entreprises ; elle s'engage à respecter strictement le choix de l'entreprise.

> Quels sont les avantages pour l'entreprise ?

Garantie du respect de la réglementation en vigueur ; gain de temps ; sécurité fiscale ; transparence dans le reversement aux écoles.

En savoir + : CCI de la Savoie - Odile Dunand - 0 820 22 73 73.